

Conseil d'école du 3 Novembre 2020

Réalisé en visio-conférence compte-tenu de la crise sanitaire

Personnes présentes :

Les enseignantes : Mme Chanut (directrice), Mme Villemagne, Mme Champier, Mme Entressangle, Mme Barthélémy, Mme Linossier, Mme Géry, Mme Bourrin, Mme Barrellon,

Pour la mairie : Mme Bachelard

Les représentants des parents d'élèves, M. Lagrange Moulin, M. Meley et Mme ROUSSEAU

Personnes excusées :

Mme Guillerm (Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription Andrézieux Nord)

Personnes absentes :

M. Aguilí

1. Protocole Sanitaire/ Urgence Attentat

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place au retour des vacances de la Toussaint. Il est, à quelques éléments près, semblable à celui mis en place au printemps dernier. Il impose le masque aux enfants à partir de 6 ans et renforce le lavage des mains.

L'école a jusqu'au 9 novembre pour mettre en place ce protocole qui est déjà bien installé et n'a fait l'objet d'aucune difficulté particulière.

La question du port de masques transparents a été posée pour les maternelles et CP. Mme Chanut répond qu'ils n'ont aucune information sur ce point. Le ministère aurait prévu d'en fournir aux enseignants mais nous sommes aujourd'hui sans information supplémentaire sur ce sujet.

Le Plan Urgence Attentat a été renforcé

- Un adulte est toujours présent au portail et au portillon à l'entrée et à la sortie de l'école.
- L'entrée des adultes extérieurs à l'école est pour le moment limitée.

Il a été évoqué également avec le renforcement du plan vigipirate la problématique du stationnement sauvage devant la mairie. Ce dernier pose problème de fluidité de circulation empêchant les voitures garées sur les places prévues à cet effet devant la mairie de manœuvrer correctement pour sortir de leur place et génère donc des problématiques de sécurité pour nos enfants se déplaçant sur ce parking.

Nous souhaitons donc rappeler qu'il y a de nombreuses places de stationnement disponibles pour garer vos voitures aux alentours de l'école. Merci donc de les utiliser et de ne pas garer vos voitures le long de la Mairie, endroit qui n'est pas fait pour ça.

C'est un sujet qui doit, à priori, être discuté à la mairie pour trouver des solutions plus durables.

2. Rentrée 2020, effectif et Organisation

Démarrage de l'année scolaire avec 151 élèves.

Suite au départ d'un élève avant les vacances de la Toussaint et l'arrivée de 2 nouveaux élèves, l'école compte désormais 152 élèves.

L'école a pu conserver ses 7 classes suite à la décision du ministère de l'éducation de limiter les fermetures de classes à la suite de la crise sanitaire.

L'école se compose donc :

- D'une classe de 24 PS/MS
- D'une classe de 23 GS
- D'une classe de 20 GS/CP
- D'une classe de 20 CE1
- D'une classe de 20 CE2
- D'une classe de 21 CM1
- D'une classe de 24 CM2

Prévision d'effectif 2021/2022

Selon les projections d'effectif de l'an prochain à la suite du départ des 24 CM2 et de l'arrivée des nouveaux élèves, l'école devrait compter environ 143 élèves, ce qui laisse craindre une fermeture de classe.

Il est donc demandé à toutes les familles ayant des enfants nés en 2018 de faire leur préinscription auprès de Mme Chanut le plus rapidement possible ainsi que de faire passer le message aux familles susceptibles de scolariser leurs enfants à Veauchette l'an prochain. Les projections d'effectif allant bientôt être remontée à l'inspection académique pour les prises de décision de fermeture de classe ou non.

De plus, il est également demandé aux familles ayant pour projet de déménager et de potentiellement enlever leurs enfants de l'école de le faire savoir à Mme Chanut dans les meilleurs délais.

3. Résultat des Elections

Il y a eu cette année 51 votants (Environ 21% de participation). La participation est donc légèrement supérieure aux autres années.

Seulement 4 parents ont été candidats pour 7 places, ils ont donc été élus.

Il n'y a pas eu de volontaires pour le tirage au sort.

4. Vote du Règlement intérieur

Le règlement a été adopté à l'unanimité avec 13 voix pour, 0 voix contre et aucune abstention.

5. PPMS et exercice de sécurité :

Différents exercices doivent avoir lieu durant l'année.

- L'exercice de risque incendie a été effectué le 29 septembre.
- L'exercice de risque naturel/crue doit avoir lieu le 9 novembre mais les modalités restent encore à définir et il est probable qu'il soit reporté. Notamment sur l'accompagnement des petits par des plus grands, qui faisait gagner en rapidité, mais impliquait une mixité des niveaux peu envisageable en cette période de crise sanitaire.
- Un exercice intrusion réalisé le 12 octobre, pour lequel Mme CHANUT évoque des difficultés de signal. Les enseignants ont à disposition une corne de brume mais son utilisation reste peu plausible en cas réel. Il est demandé s'il est possible de rajouter un signal différent au niveau de l'alarme incendie qui permettrait de pouvoir distinguer les 2.

6. Organisation de l'aide aux élèves en difficultés :

En cas de difficultés rencontrés par les élèves dans leurs apprentissages, différents niveaux d'aides peuvent être mise en place :

- La remédiation en classe qui correspond à une aide immédiate en classe.
- L'APC qui est une aide individualisée hors des heures de classes
- Le PPRE qui est un plan personnel de réussite éducative et qui permet de fixer des objectifs entre l'élève, sa famille et l'école et de pouvoir évaluer l'atteinte ou non de ces objectifs.
- Le PAP qui est un plan d'aide qui est mis en place avec le médecin scolaire pour les enfants qui ont des troubles de l'apprentissage (DYS par exemple)
- Le PPS pour les élèves en situation de handicap.

7. Présentation des projets :

- Projet nettoisons la nature effectué pour les cycles 2 en Septembre.
- Les sessions piscine pour les CP, CE1, CM1 restent d'actualité malgré les restrictions actuelles.
- Automnale du livre de Sury annulée.
- Projet Telethon annulé.
- Projet pour Noël de spectacle autour de la langue des signes avec le chanteur pour enfant ligérien Seb'O. L'école doit prendre contact avec le chanteur pour voir si le spectacle est maintenu à la date prévue ou reporté ultérieurement.
- Projet de spectacle avec le théâtre du Parc (Le petit pousset) pour les CE2, CM1, CM2, annulé. Le théâtre informe l'école qu'ils essaieront de faire de nouvelles propositions en fonction de l'évolution de la situation.
- Projet théâtre des CP, CE1 prévu au printemps. On attend de voir l'évolution de la situation.
- Le projet piéton pour les CE2 sur le thème de la sécurité routière + projet autour de la gestion des déchets (séance en classe et visite des sites de Roche la Molière et Firminy)
- Projet vélo mis en place avec la communauté d'agglomération pour les CM2
- Le cross interclasse au profit de l'association ELA à de forte chance d'être décalée.
- CM 2 Projet lecture à voix haute annulé car trop difficile à mettre en place avec le port du masque.
- CM2 Projet défi Ecosystème avec Electricien sans frontières, en partenariat avec d'autres écoles afin de financer l'électrification d'une école au Togo.

8. Bilan Coopérative école

Depuis l'an dernier, l'école de Veauchette a demandé au Sou des écoles de pouvoir ouvrir une section « coopérative » au niveau de leur banque afin que l'école puisse économiser les frais d'adhésion et de gestion de la coopérative.

La demande a été acceptée par le sou des écoles, avec à la clé une économie de fonctionnement non négligeable.

Le bilan de la coopérative de l'école de Veauchette sur l'année scolaire est de -59,44€
Le solde du compte au 1^{er} septembre 2020 est de +1085,94€.

Cet argent permet aux enseignant(es) d'investir dans du petit matériel, des jeux, etc. afin d'améliorer le quotidien des classes.

9. DEMANDES DE L'ECOLE

L'école est soumise à une très mauvaise couverture internet au sein de l'établissement. La couverture tant en réseau filaire que sans fil est de mauvaise qualité. Il est une nouvelle fois demandé à la mairie de trouver une solution.

La directrice fait également la demande d'un nouvel ordinateur de bureau pour la gestion de l'école. Celui actuellement utilisé date et montre des signes de fatigue.

L'école demande également à la mairie si à la fin des mesures sanitaires actuelles un accès à la salle des fêtes afin que les élèves puissent pratiquer du sport en salle sera possible, mais sans la présence de tables qui rendent difficiles l'utilisation de l'espace.

Un problème électrique a été détecté sur la classe des GS. La mairie devrait intervenir.

L'école remercie la mairie pour les travaux réalisés sur la toiture afin de mettre fin aux infiltrations d'eau par les plafonds. Il reste cependant des problèmes d'infiltration d'eau au niveau des châssis vitrés particulièrement dans les classes PS/MS et CM1.

10. QUESTIONS DES PARENTS

Concernant la cantine, et au vu des nouvelles conditions sanitaires imposées par l'éducation nationale, les repas vont-ils continuer d'être servis chauds, ou doit-on envisager un retour aux repas froids ? La mairie ne peut rien confirmer concernant l'évolution de la livraison des repas car celle-ci est soumise aux nouveaux protocoles sanitaires qui changent régulièrement.

L'attestation scolaire avec le cachet sera t'elle fournie par l'école ? La réponse est oui, celle-ci est d'ailleurs déjà en ligne sur le blog de l'école au format PDF, modifiable par les familles avec le cachet de l'école et la signature de la directrice. Mme CHANUT va essayer de créer un nouveau document « mieux formaté » avec une entête de l'éducation nationale.